



Votants : 84  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 12 septembre 2014  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 23 septembre 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 septembre 2014

### ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – BOULEVARD WILLY BRANDT A NIORT - CONVENTION VIABILITE HIVERNALE AVEC LE CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gerard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAU, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAUT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Claude FRADIN à Adrien PROUST, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Agnès JARRY, Rabah LAICHOURL à Marcel MOINARD, Michel VEDIE à Jean-Luc CLISSON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LAUDES par Jean-François SALANON, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

#### **Titulaires absents :**

Jean-Romée CHARBONNEAU

#### **Titulaires absents excusés :**

Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Patrick THOMAS, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20140922-C08-09-2014-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2014  
Date de réception préfecture : 29/09/2014

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS****CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 SEPTEMBRE 2014****ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – BOULEVARD WILLY BRANDT A NIORT  
- CONVENTION VIABILITE HIVERNALE AVEC LE CONSEIL GENERAL DES  
DEUX-SEVRES**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Le boulevard Willy BRANDT a été déclaré d'intérêt communautaire par délibération du 13 décembre 2004.

L'entretien des ouvrages d'art, des espaces verts, de la signalisation et de la chaussée sont réalisés par la Communauté d'Agglomération du Niortais, par le service ETCO (ETudes et Conduite d'Opération). Aucune convention n'a été passée avec la commune de Niort pour l'entretien et la gestion de cette route, contrairement aux voies communautaires comprises dans les zones d'activités.

Pour la viabilité hivernale, la CAN n'a pas les moyens matériels et humains pour assurer la sécurité sur le boulevard Willy BRANDT.

Il est donc proposé de passer une convention avec le Conseil Général des Deux-Sèvres afin qu'il assure pour le boulevard Willy BRANDT, le RD 850, la rue Sainte Claire Deville et la rue Pied de Fond.

- La surveillance du réseau,
- Le salage préventif et curatif, si nécessaire,
- Le déneigement, si l'état de la chaussée le justifie.

Ces différentes voies font parties du circuit niveau de service n°1 et seront donc traitées en même temps que les grands axes prioritaires du Conseil Général sur le territoire de l'Agglomération.

Le coût pour une année moyenne est estimé à 1 500.00 €.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention ci-jointe.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 84  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20140922-C08-09-2014-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2014  
Date de réception préfecture : 29/09/2014